**C**e document recense les douze compétences consensuelles validées par les partenaires du projet.

Les compétences sont graduées en corrélation avec les quatre premiers niveaux du Cadre européen des certifications. Les principes « autonomie et responsabilité » orientent ces graduations.

Les compétences langagières s’acquièrent dans et par l’interaction, les compétences réflexives s’appuient sur l’observation et le décryptage des environnements. Les compétences organisationnelles sont reliées aux situations et tâches professionnelles : elles se construisent dans des cadres plus ou moins supervisés suivant l’emploi et le statut des sujets – apprentis, stagiaires, salariés – et le niveau de certification associé à l’emploi occupé.

Le regroupement en « pôles » reste à établir avant le lancement de toutes les expérimentations, prévu en février 2017

**Quelques conventions d’écriture du référentiel :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Compétence transversale :** La forme infinitive a été choisie afin d’englober l’ensemble des savoir-faire décrits pour chaque degré de maîtrise de la compétence | | | |
| **Descripteurs de compétences** | **Degré d’autonomie et responsabilité** | **Indicateurs génériques** | **Par exemple...** |
| Des verbes conjugués à la troisième personne précisent ce que chacun fait à chacun des quatre niveaux gradués | La nominalisation caractérise les composants de la compétence graduée, en fonction du degré d’autonome et de responsabilité associé à la compétence précisée | La forme nominale vient illustrer les composants de la compétence graduée, suivant le degré d’autonomie et de responsabilité | La forme permettant d’illustrer les exemples est variable : des verbatim présentés en italique et entre guillemets, des savoir-faire exprimés à la troisième personne du singulier, des listes. Les exemples sont élaborés par chaque contexte utilisateur |

**Les compétences sont présentées au sein de quatre pôles : organiser, réfléchir pour son parcours, communiquer, réfléchir pour son action.**

**Pôle ORGANISATIONNEL – compétences 1 à 4**

**Compétence 1: Organiser son activité**

**Eléments considérés pour les niveaux de maîtrise de la compétence :**

* Degré d’organisation dans la réalisation des activités
* Prise en compte d’éléments multiples pour hiérarchiser et établir des priorités
* Place à l’anticipation dans l’organisation des activités

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Descripteurs de compétences** | **Autonomie et responsabilité** | **Indicateurs génériques** |
| **Cercle 1**  Identifie les éléments structurant l’organisation de l’activité prévue | L’organisation de l’activité est imposée et énoncée par le responsable désigné. | Les éléments constitutifs de l’organisation de l’activité sont clairement énoncés. |
| **Cercle 2**  Applique l’organisation prévue pour son activité | L’organisation peut aussi inclure une part d’initiative, sous supervision. | La réalisation de l’activité est conforme à l’organisation imposée. |
| **Cercle 3**  Adapte son organisation aux exigences d’une situation donnée | L’organisation de son activité est réalisée en autonomie et en fonction des exigences situationnelles | L’organisation de l’activité intègre entièrement les exigences.  L’organisation permet la réalisation dans les temps impartis. |
| **Cercle 4**  Prévoit et organise son activité et/ ou celle de son équipe | L’organisation de son activité ou celle d’autrui relève de sa responsabilité | L’organisation retenue tient compte des différentes variables (objectifs, calendrier, délais, échéances, contraintes, constitution de l’équipe…) |

**Compétence 2: Prendre en compte les règlements**

**Eléments considérés pour les niveaux de maîtrise de la compétence :**

* Étendue de la connaissance des règles et adaptation des gestes professionnels
* Mise en lien d’éléments multiples permettant de se conformer à l’objet de chaque règlementation

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Descripteurs de compétences** | **Autonomie et responsabilité** | **Indicateurs génériques** |
| **Cercle 1**  Identifie les consignes et procédures résultant de l’application des cadres réglementaires associés à son activité | L’identification des consignes et procédures est réalisée sous supervision | Les éléments indispensables à l’activité prescrite sont correctement identifiés et nommés. |
| **Cercle 2**  Applique les consignes et procédures liées à son activité | L’application des consignes et procédures est sous supervision | L’activité est réalisée conformément aux consignes et procédures énoncées. |
| **Cercle 3**  Intègre l’ensemble des consignes et procédures dans l’activité prescrite | Les consignes et procédures sont appliquées en autonomie | Les risques liés au non-respect des consignes et procédures sont clairement Identifiés. |
| **Cercle 4**  Assure et contrôle l’application conforme des consignes et procédures règlementaires | Le choix des mesures correctives est de sa responsabilité. | Les consignes et procédures sont effectivement explicités, rappelés et appliqués  Les éventuelles mesures correctives sont mises en œuvre |

**Compétence 3: Travailler en équipe**

**Eléments considérés pour les niveaux de maîtrise de la compétence :**

* Attitude avec les autres en vue de travailler ensemble
* Possibilité de remettre en question ses points de vue et de les élargir à travers l’apport des pairs.

- Compréhension de l’intérêt du travail collectif – pour soi, pour son projet, pour le travail d’équipe et son efficacité.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Descripteurs de compétences** | **Autonomie et responsabilité** | **Indicateurs génériques** |
| **Cercle 1**  Identifie les modalités de fonctionnement d’un groupe ou d’une équipe donnés | La présence à un groupe/une équipe est déterminée par le responsable désigné | La présence et l’éventuelle participation s’effectuent suivant les consignes reçues |
| **Cercle 2**  Situe le rôle des participants et sa position dans le groupe | La définition des places et rôles relève du responsable du groupe  La gestion des relations interpersonnelles lui revient | La participation au groupe se fait en cohérence avec son rôle et sa position dans le groupe |
| **Cercle 3**  Fait des propositions et prend en compte les avis des membres du groupe ou de l’équipe | La contribution aux propositions et aux échanges du groupe s’effectuent de manière autonome | Les contenus des propositions effectuées tiennent compte de paramètres multiples, y compris l’avis des autres participants |
| **Cercle 4**  Anime et développe le travail collectif, peut varier sa place et son rôle | La responsabilité du travail collectif est de son ressort | La définition des modalités de travail et les rôles assurés par les membres de l’équipe lui reviennent |

**Compétence 4: Mobiliser des ressources mathématiques**

**Eléments considérés pour les niveaux de maîtrise de la compétence :**

* Connaissance des techniques opératoires permettant de résoudre des situations de calcul.
* Utilisation de stratégies pour gérer des informations liées aux grandeurs, aux volumes, aux données chiffrées, aux calculs de durées.
* Rapport aux situations nécessitant la mobilisation de compétences mathématiques.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Descripteurs de compétences** | **Autonomie et responsabilité** | **Indicateurs génériques** |
| **Cercle 1**  Effectue des calculs simples liés à des situations récurrentes | Les calculs sont réalisés avec l’aide d’autrui | La réalisation des calculs est partielle, guidée par un tiers désigné |
| **Cercle 2**  Applique les opérations et les mesures dans des situations de calcul liées à son environnement | Les calculs ou les mesures sont réalisés en autonomie, sous supervision | Les calculs ou les mesures effectués concernent des situations rencontrées dans son environnement et les consignes sont fournies par un tiers désigné |
| **Cercle 3**  Choisit des raisonnements mathématiques adaptés à une situation donnée | Le choix des raisonnements mathématiques est effectué en autonomie | Les résultats des calculs et des mesures s’appuient sur des raisonnements liés à chaque situation |
| **Cercle 4**  Adapte des raisonnements mathématiques appropriés à des situations diversifiées | La résolution des problèmes mathématiques lui revient, pour son activité et/ou celle de son équipe | Les problèmes mathématiques sont vérifiés et rectifiés si nécessaire  Le guidage de la réalisation des calculs de son équipe est assuré |

**Pôle REFLEXIF-PARCOURS : compétences 5 et 6**

**Compétence 5: Gérer des informations**

**Eléments considérés pour les niveaux de maîtrise de la compétence :**

* Étendue de connaissances nécessaires au choix d’informations
* Esprit critique par rapport à la pertinence et la qualité de l’information traitée
* Méthodes de recherche et de transmission des informations

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Descripteurs de compétences** | **Autonomie et responsabilité** | **Indicateurs génériques** |
| **Cercle 1**  Identifie les informations mises à disposition pour son activité | L’accès aux différentes informations est guidé par tiers désigné. | Les informations sont mises en relation avec l’activité |
| **Cercle 2**  Vérifie la disponibilité des informations nécessaires à son activité | Les informations sont recherchées en partie à son initiative | Les informations disponibles sont vérifiées  Les informations éventuellement manquantes sont recherchées |
| **Cercle 3**  Sélectionne des informations en fonction des objectifs et des circonstances de l’activité | Le traitement des informations relève de son initiative | Le choix des informations nécessaires est pertinent  La transmission des informations est adaptée |
| **Cercle 4**  Evalue la pertinence de l’information et la diffuse de façon appropriée | La transmission de l’information et ses modalités sont de son ressort | L’information choisie est adéquate  La diffusion de l’information atteint les bons destinataires par les canaux adaptés |

**Compétence 6: Agir face aux imprévus**

**Eléments considérés pour les niveaux de maîtrise de la compétence :**

* Capacité à analyser des problèmes (liés à une situation donnée, liés aux ressources internes et/ou externes)
* Mise en œuvre de protocoles de résolution de problèmes
* Possibilité d’anticiper des aléas et de prévoir des solutions en tenant compte de paramètres multiples

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Descripteurs de compétences** | **Autonomie et responsabilité** | **Indicateurs génériques** |
| **Cercle 1**  Identifie et alerte sur la présence d’un problème ou d’un événement imprévu | Le problème est signalé à qui de droit | La personne responsable est avertie dans les délais prescrits |
| **Cercle 2**  Identifie la procédure pour la résolution des aléas courants | La procédure est validée par un responsable avant sa mise en œuvre | La procédure identifiée correspond à l’aléas rencontré |
| **Cercle 3**  Met en œuvre la procédure adaptée aux aléas courants liés à son activité | La résolution des aléas relève de son ressort, pour l’activité confiée par l’organisation | La procédure mise en œuvre est adaptée aux aléas rencontrés. |
| **Cercle 4**  Résout des problèmes courants dans son activité et/ou celle de son équipe | La prise de décision pour résoudre des problèmes lui revient, pour son activité et/ou celle de son équipe | La solution retenue permet la réalisation de l’activité. |

**Pôle COMMUNICATIONNEL: compétences 7, 8, 9 et 10**

**Compétence 7: Communiquer à l’oral**

**Eléments considérés pour l’appréciation des niveaux de maîtrise de la compétence :**

* Possibilité d’interagir avec des interlocuteurs sur des sujets de moins en moins familiers, dans des circonstances de plus en plus variées
* Objet et paramètres des situations de communication informelles et formelles, simples ou complexes, à faible ou fort enjeu
* Possibilité de choisir les contenus adaptés à chaque situation (commentaire : de quoi on parle ou pas, selon la situation)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Descripteurs de compétences** | **Autonomie et responsabilité** | **Indicateurs génériques** |
| **Cercle 1**  Communique très partiellement en situation d’échange de face à face | La participation à l’interaction est limitée à des réponses brèves à la demande de l’interlocuteur | Les réponses données à des questions portant sur des sujets connus sont parcellaires |
| **Cercle 2**  Communique dans des interactions concernant des sujets familiers | La capacité d’initiative dépend de la familiarité avec le sujet abordé et du statut de l’interlocuteur | Les échanges s’effectuent avec des interlocuteurs connus et portent sur des activités et des objets reliés à son activité quotidienne |
| **Cercle 3**  Communique en fonction de ses besoins dans des situations variées | La gestion de l’échange est effectuée de manière autonome auprès d’interlocuteurs variés | L’éventail des échanges concerne des situations de communication multiples auprès d’interlocuteurs connus et inconnus  Les canaux de la communication sont multiples |
| **Cercle 4**  Adapte sa manière de communiquer aux enjeux des interactions | L’initiative de la parole est prise à bon escient dans des interactions multiples, y compris celles à fort enjeu | Les interlocuteurs – connus et inconnus – et le type d’échanges nécessite des adaptations dans les manières de dire et de questionner  La gestion de situations de communication complexes est assurée par le biais d’un discours distancié et des procédés de reformulation |

**Compétence 8: Communiquer à l’écrit**

**Eléments considérés pour l’appréciation des niveaux de maîtrise de la compétence :**

Degré de maîtrise en littératie (quantité et typologie des écrits lus et produits, compétences cognitives et métacognitives associées à la lecture et à la production d’écrits) – 5 étapes pour atteindre le niveau A1 à utiliser si scolarisation inférieure à 5 ans-[[1]](#footnote-1)

* Etendue des genres de discours maîtrisés et des destinataires visés par les productions écrites
* Degré de recevabilité de l’écrit suivant destinataires – formes et sens –

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Descripteurs de compétences** | **Autonomie et responsabilité** | **Indicateurs génériques** |
| **Cercle 1**  Identifie les éléments clés d’un écrit informatif très court  Écrit quelques mots relatifs à son contexte | La compréhension et la production prennent appui sur des aides et des ressources disponibles dans le contexte d’usage | La reconnaissance de l’organisation typographique des principaux types d’écrits émanant de de son environnement permet d’identifier la nature et la fonction de ces écrits  Les écrits récurrents de son environnement sont remplis et des listes de mots concernant l’activité quotidienne sont produites |
| **Cercle 2**  Identifie les informations pertinentes dans des textes simples de son environnement  Écrit des textes informatifs courts relatifs à son contexte | La compréhension et la production dépendent du caractère familier et prévisible du texte | La compréhension de la situation de communication et de l’objet du message s’effectue dans des textes courts à caractère informatif et portent sur l’activité quotidienne  Les documents renseignés se réfèrent à son activité quotidienne |
| **Cercle 3**  Utilise la plupart des écrits nécessaires à son activité  Rédige des documents relatifs à son activité et à son contexte | La compréhension concerne des sujets variés  La rédaction de textes répond à des formes adaptées aux situations | Les documents utilisés permettent de décrire et d’informer sur son activité  La discrimination et transmission des messages concernent des destinataires connus |
| **Cercle 4**  Gère et traite des textes complexes et variés. Produit des écrits élaborés | Les écrits complexes sont interprétés de manière critique. L’interprétation est assumée | Les enjeux de tout type de document relatif à son contexte sont identifiés et compris  Les écrits produits sont très variés– à visée explicative, argumentative ou de développement de l’activité- et portent l’activité de l’organisation/environnement |

**Compétence 9: Prendre en compte les usages socio culturels**

**Eléments considérés pour les niveaux de maîtrise de la compétence :**

* Étendue de la connaissance des conventions explicites et implicites à respecter
* Observation pour discerner ces codes

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Descripteurs de compétences** | **Autonomie et responsabilité** | **Indicateurs génériques** |
| **Cercle 1**  Identifie les usages élémentaires liés à son environnement professionnel | Les usages sont identifiés avec l’aide d’un tiers désigné. | Le respect des conventions est conforme aux indications données |
| **Cercle 2**  Applique les conventions en usage dans son environnement professionnel habituel | Les conventions et leur rôle sont identifiés avec l’aide éventuelle d’un tiers | Le respect et l’adaptation aux règles et conventions relèvent de situations connues |
| **Cercle 3**  Met en œuvre les conventions dans toutes les situations de l’activité confiée | La compréhension des conventions et de leur rôle s’effectuent en toute autonomie | Le respect des conventions est conforme à l’ensemble de situations impliquées par l’activité |
| **Cercle 4**  Assure l’adaptation aux différentes conventions, y compris implicites | L’application des conventions - pour soi et autrui- s’effectue en toute autonomie  L’explicitation pour autrui des conventions est de son ressort | L’adaptation aux conventions dans des situations complexes permet la réalisation conforme de l’ |

**Compétence 10: Utiliser les ressources numériques[[2]](#footnote-2)**

* **Eléments considérés pour l’appréciation des niveaux de maîtrise de la compétence :**
* Capacité à chercher ou à produire de l’information et à la trier en fonction d’un objectif donné de façon autonome
* Possibilité de s’adapter à de nouveaux environnements virtuels
* Gestion des fonctions de base d’un ordinateur, d’un smartphone, d’une messagerie internet, et des outils de collaboration

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Descripteurs de compétences** | **Autonomie et responsabilité** | **Indicateurs génériques** |
| **Cercle 1**  Réalise des tâches élémentaires sur ou avec un outil numérique connu | L’utilisation des fonctions de base est guidée par autrui | L’accès aux fonctions utilisées est rendu possible par un tiers désigné, qui fournit les éléments de contenu nécessaires à la réalisation |
| **Cercle 2**  Utilise des fonctions de base de quelques outils numériques | Le choix de la fonction numérique est guidé si besoin  L’utilisation des fonctions de base est supervisée | L’utilisation des fonctions de base est effectuée suivant les consignes et le guidage d’un tiers désigné |
| **Cercle 3**  Utilise régulièrement les ressources numériques en fonction de l’activité et du contexte | Les fonctions de base sont utilisées de manière autonome  Le choix des fonctions utilisées relève de sa responsabilité | **Les fonctions utilisées et leurs contenus varient suivant les contextes** d’usage |
| **Cercle 4**  Personnalise les ressources numériques au service de sa situation et de ses besoins | La personnalisation des applications relève de sa responsabilité | Les ressources numériques et leurs fonctions sont analysées et modifiées si besoin |

**Les deux compétences qui suivent :**

* **Construire son parcours professionnel**
* **Actualiser des savoirs et des apprentissages**

**n’ont pas été mises en cohérence avec le paramètre « responsabilité » lié au Cadre européen des Certifications mais avec des logiques personnelles liées aux parcours et aux modes d’apprentissage.**

Le contenu et la pertinence de ces compétences au sein du référentiel ont été interrogés dans le cadre des expérimentations.Il s’avère que ces compétences se mobilisent et deviennent prioritaires lorsque la finalité vise l’orientation à travers la clarification d’un projet – professionnel et/ou de validation de l’expérience -.

**Pôle REFLEXIF-ACTION: compétences 11 et 12**

**Compétence 11: Construire son parcours professionnel**

**Eléments considérés pour les niveaux de maîtrise de la compétence :**

**-** Analyse des pour et des contre reliés à sa situation et à son souhait de projet

- Connaissances pour prendre des décisions/ faire des choix

- Prise en compte des priorités et projection dans le temps

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Descripteurs de compétences** | **Indicateurs génériques** | **Par exemple . . .** |
| **Cercle 1**  Emet une ou plusieurs idées pour son projet professionnel | L’énoncé des idées se fait seul ou à l’aide d’autrui | - Formule des idées pour son projet professionnel  - Liste des idées, secteurs d’activités, métiers, professions, etc. |
| **Cercle 2**  Confronte son projet professionnel aux contraintes socio-économiques et à ses réalités | L’évaluation du projet se fait seul ou à l’aide d’autrui | Examine les obstacles et les opportunités pour son projet professionnel  - Liste pour/contre de son projet professionnel  - Echange avec des professionnels  - Se renseigne sur les métiers, etc. |
| **Cercle 3**  Définit son parcours professionnel | La définition du parcours professionnel se fait de manière autonome et avertie | Fait le lien entre les objectifs de formation et les objectifs professionnels éventuels  - Met à jour son CV  - Suit une formation  - Rencontre des personnes du milieu  - Présente et argumente son parcours professionnel auprès d’autrui |
| **Cercle 4**  Planifie la ou les étapes de mise en œuvre de son parcours professionnel | Le choix des étapes relève de sa responsabilité | - Liste les étapes de mise en œuvre de son parcours professionnel  - Rend compte d’un engagement précis pour son parcours professionnel |

**Compétence 12 Actualiser des savoirs et des modes d’apprentissage**

* Recours à des moyens plus ou moins variés pour apprendre
* Degré de négociation entre ses vœux et la réalité environnante
* Auto-évaluation des écarts entre ses acquis et les besoins de son environnement/son projet professionnel

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Descripteurs de compétences** | **Indicateurs** | **Par exemple . . .** |
| Cercle 1 :  Enonce ses manières habituelles d’apprendre | Suit les prescriptions et consignes reçues (en formation ou autre) | Enumère comment il/elle s’y prend pour mémoriser les normes ou les cadres de réalisation d’une activité confiée |
| Cercle 2 :  Envisage des possibles pour enrichir et varier ses façons d’apprendre | Sélectionne ce qui peut être utile d’apprendre parmi des propositions qui lui sont faites | S’inscrit et suit la formation sélectionnée avec l’accord de son supérieur (formation au sens large) |
| Cercle 3 :  Met au point de nouvelles stratégies d’apprentissage pour optimiser son action | Recherche et applique ce qui pourrait combler les lacunes qu’il a constatées | Diversifie ses sources d’apprentissage et saisit les occasions de formation qui se présentent ou sont possibles |
| Cercle 4 :  Propose de nouvelles manières d’apprendre – pour soi et éventuellement pour son équipe- | Conçoit de nouvelles méthodes (et/ou concepts, approche) dans une perspective de collaboration/partage | Analyse, fait des liens et imagine des solutions connues ou neuves |

1. Synthèse des compétences liées au niveau A1.1 jointe à ce référentiel– Beacco, De Ferrari, Lotte et Tagliante (Paris, Didier 2006, pages 161 à 178. Acquérir les compétences du niveau A1.1 au niveau A1 pour l’écrit, disponible en ligne sur le site [www.co-alternatives.fr](http://www.co-alternatives.fr) [↑](#footnote-ref-1)
2. Compétence élaborée à partir du référentiel européen disponible en ligne sur <https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/eur-scientific-and-technical-research-reports/digcomp-20-digital-competence-framework-citizens-update-phase-1-conceptual-reference-model> (consulté le 22 septembre 2017) [↑](#footnote-ref-2)